

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FORMATION ET DE
L'ORIENTATION PROFESSIONNELLES

SOUS DIRECTION DE LA GESTION DES
STRUCTURES DE FORMATION

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EMPLOYMENT AND
VOCATIONAL TRAINING

SECRETARY GENERAL

DEPARTMENT OF VOCATIONAL
TRAINING AND GUIDANCE

MACONNERIE

***INSTITUT PROFESSIONNELLE DE FORMATION AFRICAINE DES
METIERS D'INGENIERIE ET DE GESTION.***

(I.F.P-A.M.I.G.)

BP : Yaoundé

TEL : 694 620 336 / 678 103 091

1. DESCRIPTION DU MÉTIER

Cette première section du *Référentiel du diplôme – MACONNERIE* définit le champ des activités professionnelles auxquelles prépare le Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP). Souvent intitulée *Référentiel d'activités professionnelles*, elle décrit les activités et les tâches que sera appelée à exercer la personne titulaire du diplôme dans les premières années de sa vie professionnelle.

La description du métier s'appuie sur l'Analyse de la Situation de Travail (AST) correspondant à la cible du diplôme, suite à une enquête de terrain et des consultations auprès d'employeurs, de formateurs et d'employés. Elle tient également compte des évolutions prévisibles des activités et du métier.

1.2 Définition du métier

Les tâches et le salaire en Maçonnerie varient d'une entreprise à l'autre et, de plus en plus, certaines personnes titulaires du diplôme s'installent à leur propre compte. Après l'analyse de la situation du travail, on peut dire que la personne exerçant le métier maçonnerie, travaille généralement dans un chantier. Le maçon exécute le gros œuvre du bâtiment et le second œuvre du bâtiment.

Il exécute des travaux pour tous types de locaux. Il réalise les fondations, élève des murs ou des cloisons dans des maisons individuelles, immeubles, bâtiments industriels ou des ouvrages d'art aussi bien dans le cadre de constructions neuves que d'entretien, de réhabilitation ou de restauration. Il contribue ainsi à la construction d'ouvrages de toute nature où ses compétences sont requises. Dans certains cas, les locaux continuent d'être occupés pendant les travaux.

Il exerce son métier en qualité d'ouvrier professionnel dans les entreprises de bâtiment.

Après l'analyse de la situation du travail, on peut dire qu'après une nécessaire période d'adaptation, l'ouvrier titulaire d'un Diplôme de Qualification Professionnelle (DQP) est apte à réaliser un certain nombre de tâches d'exécution.

1.2.1 Types d'entreprises

L'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « Maçonnerie » exerce ses activités dans tous les secteurs : entreprise privée, entreprise publique (ministères, ...), entreprise parapublique, entreprise multinationale, etc. En auto emploi, il peut être appelé à offrir des services à une clientèle très variée.

1.1.2 Emplois concernés

Étant donné la vaste gamme de clients à qui l'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « MAÇONNERIE » peut offrir ses services, il n'est pas étonnant que les appellations de poste de travail puissent varier d'un client à un autre, souvent en tenant compte des prestations offertes aux clients.

Son activité se situe dans l'exécution de travaux neufs mais de plus en plus fréquemment dans le cadre d'opérations de rénovation ou de réhabilitation compte tenu de l'évolution des marchés du secteur. Dans ce cas certains travaux de démolition sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

Elle s'exerce essentiellement sur chantier, en plein air mais aussi parfois dans des locaux clos et couverts.

1.1.3 Place dans l'organisation

L'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « MAÇONNERIE » exerce ses activités sous l'autorité et l'encadrement du responsable du service où il travaille, ou travaille en toute autonomie dans un contexte d'auto emploi. Le degré d'autonomie et de responsabilité varie selon l'organisation, la taille et le domaine d'activité de l'entreprise. Le travail du titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « MAÇONNERIE » consiste en la réalisation d'éléments d'ouvrages, essentiellement porteurs ou de remplissage, à partir de composants industrialisés assemblés par des produits liants tels que les mortiers, les bétons, etc. Les composants les plus souvent mis en œuvre sont :

- les briques
- les poutrelles préfabriquées et entrevous
- les boisseaux pour conduits de fumées
- les appuis de baies et pré-linteaux préfabriqués

Le maçon contribue aussi à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits d'étanchéité, de façades et les chapes.

Les traditions locales de construction conduisent également à la mise en œuvre fréquente de certains matériaux (briques, pierres, moellons) sur des ouvrages ou selon des méthodes spécifiques. Les évolutions technologiques font apparaître de nouveaux produits ou matériaux.

Le maçon réalise également des ouvrages en béton armé, principalement en maison individuelle ou petit immeuble collectif. Dans ce contexte, il réalise sur plans et sur instructions le coffrage et les armatures et met le béton en œuvre.

Les ouvrages concernés sont : les poteaux de petite section et de hauteur d'étage, les poutres, les linteaux et les escaliers droits de petite portée.

1.1.4. Environnement économique et technique des emplois

Le maçon travaille seul ou en équipe sur les chantiers en fonction de leur importance. Il est généralement debout sur des échafaudages, dans des excavations ou des tranchées creusées dans le sol. Il porte des charges et doit gravir des échelles. Cependant, les conditions d'exercice du métier se sont nettement améliorées avec l'évolution des techniques et de la réglementation. Intervenant au niveau du gros œuvre le maçon travaille la plupart du temps en plein air et par (presque) tous les temps.

Ce métier s'exerce avec un degré d'autonomie et de responsabilité qui varie selon l'organisation, la taille et le domaine d'activité de l'entreprise.

1.2 Responsabilités

Les responsabilités qui sont confiées à un ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « MAÇONNERIE » varient d'une entreprise à une autre et même sont fonction de la taille de cette entreprise. Elle travaille sous les ordres de sa hiérarchie, mais également avec d'autres intervenants du bâtiment dans l'acte de construire. Dans tous les cas, il interviendra selon les consignes et sous le contrôle d'une personne plus qualifiée. Une fois que les ouvriers titulaires du Diplôme de Qualification Professionnelle en « MAÇONNERIE » ont acquis une bonne expérience de travail et ont démontré un intérêt envers ce qu'ils font, il n'est pas rare que d'autres tâches leurs soient confiées, ce qui les enrichit et donne des possibilités d'une plus grande responsabilité. L'activité est exercée en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles de sécurité visant la protection individuelle (port du casque, des gants, des chaussures de sécurité) et, plus globalement la protection collective au chantier ou à l'atelier.

Quelle que soit la responsabilité, l'ouvrier exerçant le métier de « MAÇONNERIE » se doit de montrer un intérêt au travail qui lui est confié, d'exécuter ses tâches de façon efficace et correcte et de développer une capacité à toujours apprendre.

1.3 Conséquences de l'évolution technologique sur le métier

Les entreprises utilisent de plus en plus l'outil informatique pour la simulation et la conception des modèles de maisons. La compréhension des dessins en 3D devient une nécessité pour le maçon de nos jours. Il est donc important pour celui qui voudrait aller plus loin dans sa profession de se familiariser avec l'outil informatique et particulièrement les logiciels de conception graphique. L'ouvrier qui exerce le métier de Maçonnerie doit se tenir au courant de tous les nouveaux développements dans son domaine afin d'assurer la mise à jour continue de ses savoirs faire et son amélioration continue.

1.4 Perspectives d'emploi

Demande d'octroi d'un agrément pour l'Institut Africain des Métiers d'Ingénierie et de Gestion (I.A.M.I.G).

Les perspectives d'emploi sont généralement qualifiées de moyennes et peuvent devenir bonnes si l'ouvrier titulaire du Diplôme de Qualification Professionnelle en « Maçonnerie » maîtrise bien l'évolution technologique de son domaine. La capacité de communiquer dans sa seconde langue, soit l'anglais en région francophone ou le français en région anglophone, est un atout considérable. Toutefois, les perspectives d'emploi doivent être examinées aussi en fonction des conditions de travail (salaires, avantages, évolution).

Le salaire offert est variable et dépend du poste occupé et de la taille de l'entreprise. L'emploi indépendant ne devrait pas être exclu.

Les compétences acquises, éventuellement reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur. Ainsi, un ouvrier professionnel maçon, avec l'expérience peut devenir chef d'équipe, chef de chantier (gros-TP) ou se mettre à son compte comme artisan en maçonnerie.

2. TABLEAU DES TÂCHES ET DES OPERATIONS

Le tableau ci-dessous des activités et des tâches dans le métier de « maçonnerie » est le résultat de l'enquête sur l'Analyse de la Situation de Travail et il décrit les actions que pose le maçon dans l'exercice de son métier. Les opérations décrites lors de l'analyse de la situation du travail renvoient, dans la majorité des cas, au processus d'exécution de chacune des tâches. Ne sont présentées ici que les tâches principales, car chacune d'entre elles comporte des « sous tâches » dont le document d'accompagnement fait état.

TABLEAU DES TACHES ET OPERATIONS

Tâches	Opérations					
1 Implanter les ouvrages	1.1 Exploiter les références nécessaires	1.2 Apprêter les outils et matériaux nécessaires au travail	1.3 Tracer les lignes directrices (alignement) et les points nécessaires	1.4 Positionner les chaises avec épaisseurs des murs et des fouilles		
2 Terrassement	2.1 Identifier les différents niveaux du terrain	2.2 Différencier remblais et déblais	2.3 Tracer les fouilles au sol	2.4 Creuser les fouilles jusqu'au sol résistant		
3 Réaliser des maçonneries brutes	3.1 Mesurer les composants	3.2 Mélanger les composants	3.3 Sélectionner les éléments à poser (blocs, briques, etc. ...)	3.4 Poser le mortier de liaison et agencer les éléments	3.5 Contrôler la verticalité, la planéité, les dimensions	3.5 Bourrer les joints des différents éléments
4	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6

Réaliser les maçonneries restantes	Mesurer les composants	Mélanger les composants	Sélectionner les éléments à poser (blocs, briques, etc ...)	Poser le mortier de liaison et agencer les éléments	Contrôler la verticalité, la planéité, les dimensions	Réaliser les différents appareillages
5 Réaliser et mettre en place les armatures	5.1 Choisir les armatures en fonction des diamètres et des nuances	5.2 Couper, façonner et assembler les armatures	5.3 Poser les armatures et les assembler sur l'ouvrage			
6 Coffrer les différents éléments en béton armé	6.1 Préparer les éléments de coffrage	6.2 Assembler les différents éléments de coffrage	6.3 Régler et stériliser les éléments de coffrage			

7	7.1	7.2	7.3	7.4	7.5	
Confectionner et couler le béton	Mesurer les composants du béton	Mélanger les différents éléments ou composants	Vérifier le positionnement des armatures	Couler le béton dans les moules et vibrer extérieurement et intérieurement	Protéger le béton en temps chaud ou en temps froid	
8	8.1	8.2	8.3			
Décoffrer le coffrage	Retirer les éléments de sécurité	Démontrer les éléments d'assemblage	Nettoyer et ranger les éléments et le matériel			
9	9.1	9.2	9.3	9.4	9.5	9.6
Réaliser les enduits verticaux	Sélectionner le matériau et matériel approprié (sable, ciment, eau, ...)	Mesurer les quantités des matériaux	Préparer le support (brossage, lavage, etc ...)	Gobeter la surface à crépir	Poser les taquets et réaliser les trainer	Projeter et dresser la couche de fond à la règle et talocher la couche de finition

10 Réaliser les enduits horizontaux (dallage et chape)	10.1 Sélectionner le matériau et matériel approprié (sable, ciment, eau, ...)	10.2 Mesurer les quantités des matériaux	10.3 Préparer la surface à enduire	10.4 Poser les guides au niveau fini et bloquer ou caler les rives	10.5 Étaler et dresser le béton	10.6 Poser la chape, talocher et lisser
11 Réaliser les finitions	11.1 Nettoyer les surfaces des éléments à raccorder	11.2 Raccorder les éléments	11.3 Nettoyer tout le chantier et ranger les matériaux et matériels restants			

Demande d'octroi d'un agrément pour l'Institut Africain des Métiers d'Ingénierie et de Gestion (I.A.M.I.G).